

**CERTIFICAT DE NON CONTRE INDICATION À LA REPRISE DU RUGBY À XIII**  
**EN COMPÉTITION APRÈS UNE COMMOTION CÉRÉBRALE**

Je soussigné ....., Docteur en médecine  
Certifie avoir examiné ce jour M .....  
Joueur de Rugby à XIII licencié au club de .....  
Victime d'une commotion cérébrale le .....

Et n'avoir constaté :

- Aucun des signes **séquellaires** suivants :

- Fatigue
- Maux de tête
- Vertiges
- Nausées
- Troubles visuels ou auditifs
- Trouble de la concentration et de l'attention
- Troubles de l'humeur tels que irritabilité, anxiété, dépression
- Insomnie inhabituelle

- Aucune anomalie cliniquement décelable susceptible de justifier un examen neurologique ou neuro radiologique complémentaire

- Aucune contre-indication cliniquement décelable à la reprise du Rugby à XIII en compétition

(On peut s'aider de l'évaluation des symptômes, physique et cognitive de la page 3 du SCAT3 téléchargeable sur le site internet de la FFR13 : [www.ffr13.fr](http://www.ffr13.fr) ; FFR13>MÉDICAL>COMMOTION CÉRÉBRALE)

Certificat fait ce jour et remis en mains propres à l'intéressé pour faire valoir ce que de droit.

Fait le, .....

**Tampon**

**Signature**

**n° 1106/2017 – Paris, le 10 février 2017**